

Principes appliqués pour l'élaboration des comptes annuels de l'exercice 2021

Suite à la décision d'aligner sur la méthode retenue dans les comptes consolidés du Groupe, l'ensemble des écarts actuariels est désormais reconnu directement au bilan de la société par le compte de résultat. Au titre du changement de méthode comptable (voir la note a) Changement de méthode), la société a ajusté sa provision en contrepartie du report à nouveau au 1er janvier 2021, selon le détail ci-après :

Les changements de méthodes relatifs aux passifs sociaux sur les provisions pour risques et charges de Sanofi au 1er janvier 2021, s'est traduit par une

Pour assurer la comparabilité des exercices, l'information ci-dessous présente les principaux postes 2019 et 2020 retraités selon les nouvelles méthodes comptables :

Passif

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2019 avant changements	Effet changement de réglementation	changement à l'initiative de la société	décembre 2019 après changements
Réserves et report à nouveau				
Résultat				
Capitaux propres				
Provisions pour risques et charges				
Total				

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2020 avant changements	Effet changement de réglementation	changement à l'initiative de la société	décembre 2020 après changements	Au 31 décembre 2021
Réserves et report à nouveau					
Résultat					
Capitaux propres					
Provisions pour risques et charges					
Total					

Comptes de résultats

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2019 avant changements	Effet changement de réglementation	changement à l'initiative de la société	décembre 2019 après changements
Autres produits				
Dotations d'exploitations				
Résultat d'exploitation				
Résultat net				

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2020 avant changements	Effet changement de réglementation	changement à l'initiative de la société	décembre 2020 après changements	Au 31 décembre 2021
Autres produits					
Dotations d'exploitations					
Résultat d'exploitation					
Résultat net					



04.08.2022

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 14 avril 2022

ختم وزارة الخارجية الأردنية

ختم البعثة الأردنية في البلد
التي صدرت منه الوثيقة

طوابع وأختام البعثة
الأردنية في البلد التي
صدرت منه الوثيقة